



travail sans contrat indemnisation heure suplementere

Par **nade**, le **17/02/2009** à **16:04**

Bonj je travail depuis dec j'ai des fiches de paie mais pas de contrat mon emploi est dans la restauration je suis serveuse je suis sens" faire 25h sm mais j'en fait 40h je suis pa   700e pour 25h et pour les 15h restant je devrais les prendre en con    mais sur ma fiche de paie il n'y a pas trace de ses 15h sp S Normale. merci de r  pondre    ma question.